

## TERME DE REFERENCES DE LA LIGNE DE BASE MIXTE

### ***PROJET GVA SOLPCD/2018/0051***

*Promotion d'un développement durable, inclusif et participatif de l'agriculture et de l'élevage dans 5 communes (Ganki, Lexeiba, Djéwol, Nere Walo et Kaédi) du Gorgol*

Financé :



Executé :



Août 2019

## Index

<b>I. RÉSUMÉ DU PROJET .....</b>	<b>3</b>
<b>II. OBJECTIFS DE LA LIGNE DE BASE .....</b>	<b>4</b>
<b>III. ANTECEDENTS ET JUSTIFICATION .....</b>	<b>5</b>
<b>IV. PORTEE TEMPORELLE ET GEOGRAPHIQUE .....</b>	<b>8</b>
<b>V. TYPOLOGIE ET QUANTIFICATION DE LA POPULATION CIBLE.....</b>	<b>8</b>
<b>VI. IDENTIFICATION D'ACTEURS ET PERSONNES RESSOURCES .....</b>	<b>9</b>
<b>VII. OBJECTIFS, RESULTATS ET INDICATEURS ATTEINTS .....</b>	<b>11</b>
<b>VIII. APPROCHE METHODOLOGIQUE.....</b>	<b>12</b>
<b>IX. LIVRABLES ATTENDUS.....</b>	<b>13</b>
<b>X. PLAN DE TRAVAIL .....</b>	<b>14</b>
<b>XI. BUDGET .....</b>	<b>15</b>
<b>XII. PROFILE DE L'EQUIPE DE TRAVAIL.....</b>	<b>15</b>
<b>XIII. PREMISSE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE.....</b>	<b>16</b>
<b>XIV. PRESENTATION DES OFFRES .....</b>	<b>17</b>

## I. RÉSUMÉ DU PROJET

Le projet Promotion d'un développement durable, inclusif et participatif de l'agriculture et de l'élevage dans 5 communes (Ganki, Lexeiba, Djéwol, Nere Walo et Kaédi) du Gorgol a été financé par le Gouvernement de Valence en 2019 et avec une durée de 24 mois est situé dans cinq communes de la Wilaya du Gorgol en Mauritanie qui sont: Ganki, Lexeiba, Djéwol, Nere Walo et Kaédi.

Malgré le potentiel agricole de la Wilaya de Gorgol, de nombreuses familles se trouvent dans une situation d'insécurité alimentaire en raison de la production insuffisante de produits alimentaires destinés à la consommation personnelle et à la vente, ce qui rend difficile leur accès et leur disponibilité dans les zones rurales. Les matières premières rares produites ne sont pas bien articulées dans les chaînes de valeur en raison de la faiblesse du tissu social et du faible développement des politiques sectorielles au niveau communautaire. En l'absence d'opportunités économiques, les populations sont condamnées à un fort exode rural, en particulier les jeunes hommes.

Par ailleurs, en Mauritanie, la féminisation de la pauvreté est un phénomène qui s'accroît dans les zones rurales en raison des conditions environnementales, socio-culturelles et économiques qui constituent de réels obstacles au développement en faveur des femmes. Les femmes rurales sont confrontées à des problèmes de genre dans tous les domaines de leur vie privée et publique. Leurs droits sont souvent ignorés et non respectés. Très souvent, les femmes doivent assumer toutes les responsabilités que la société leur attribue en tant que femme, sur la base de la construction sociale des identités de genre. Elles assument de nombreuses responsabilités dans les domaines privé (garde d'enfants, approvisionnement en eau et nourriture) et public (travail productif, notamment dans le secteur de l'horticulture et de l'élevage, transformation et commercialisation des produits). De même, elles font face à de nombreux problèmes susmentionnés, tels que la violence à l'égard des femmes (mariage précoce, mutilation génitale féminine, violence domestique), les obstacles à l'accès aux services sociaux de base et aux infrastructures (assainissement, eau), aux services et aux ressources, les ressources financières et de crédit, les ressources productives, sans parler de leur exclusion du système de succession, de contrôle et de propriété des terres (Wood M., 2007).

Le projet a pour objectif de promouvoir un développement agricole participatif et durable dans ces cinq communes. Il s'inscrit dans un processus visant à contribuer au développement économique local et humain durable de ces cinq municipalités de la

région du Gorgol, dans la perspective de la souveraineté alimentaire avec une approche agroécologique et de genre.

**Les résultats recherchés sont les suivants:**

**R.1** Le renforcement des capacités et de l'accès des femmes aux ressources productives locales

**R.2.** Le renforcement des capacités techniques et de gestion de jeunes agro-éleveurs pour un agro-élevage durable

**R.3.** La diffusion de pratiques d'agro-élevage durables entre les organisations et institutions locales

## II. OBJECTIFS DE LA LIGNE DE BASE MIXTE

### Objectifs généraux

L'objectif principal est de générer des informations fiables et pertinentes pour établir la base de référence et une matrice de suivi et de surveillance des indicateurs objectivement vérifiables (IOV) du projet d'intervention. Cet objectif est également de définir des paramètres de comparaison avant-après afin d'identifier et d'expliquer les effets du projet sur les dimensions et les variables, particulièrement lié au genre, sur lesquelles le projet a l'intention d'influencer. Ces informations sont générées principalement à partir des indicateurs objectivement vérifiables (IOV) du cadre logique du projet.

### Objectifs spécifiques

L'enquête de base a pour objectifs spécifiques de :

- Identifier et opérationnaliser les indicateurs objectivement vérifiables (IOV) qui caractérisent et informent la situation à transformer.
- Définir les techniques et instruments conventionnels ou standardisés garantissant l'obtention des données nécessaires par rapport aux indicateurs clés.
- Organiser une base de données en fonction des besoins d'information identifiés dans les indicateurs.
- Conception de l'instrument de mesure et suivi de l'évolution des indicateurs de la ligne de base.
- Promouvoir l'efficacité dans l'utilisation des ressources et l'exécution du projet.
- Aider à mettre en place un système de suivi et d'évaluation afin de mesurer les effets générés par les actions du projet.
- Réviser les standards associés à chaque indicateur atteint dans le projet
- Connaître la possible variation des indicateurs afin de caractériser d'autres possibles variables qui pourront modifier la poursuite des indicateurs prévus.
- Produire dans le cas échéant un produit pour solliciter des modifications du projet.

### III. ANTECEDENTS ET JUSTIFICATION

#### Antécédents

Ce projet s'inscrit dans la continuité des travaux initiés par CERAI et AMAD depuis 2009 et de sa stratégie d'amélioration de la résilience des communautés de la vallée du fleuve Sénégal, à moyen et long terme, initiée en 2014 avec les communautés d'éleveurs et agriculteurs de la vallée du Fleuve Sénégal, régions du Gorgol et du Trarza.

La stratégie de résilience vise à renforcer des stratégies endogènes spécifiques liées au changement climatique, à l'agriculture pluviale et à l'adaptation des producteurs et de l'élevage du Sahel à l'incertitude liée au maintien de la transhumance. Ainsi, il se concentre sur la promotion de nouvelles formes de résilience basées sur l'agriculture, l'élevage et l'agropastoralisme familial durable.

Le travail de CERAI / AMAD dans la région du Gorgol a débuté en 2010 en soutenant le secteur de l'agroalimentaire (agro-éleveurs individuels, associations d'éleveurs, création de mini-laiteries). Au fil du temps, le soutien a été orienté vers l'intégration des agro-éleveurs (à travers le problème de la nutrition animale), des agriculteurs, des groupements d'intérêt économique, des femmes transformatrices de lait (2 mini-laiteries entre 2010 et 2015) et des associations d'agro-éleveurs, en les regroupant dans les organisations intégrales d'élevage (OIE), dans le but d'améliorer la chaîne de production / transformation / commercialisation des produits agro-éleveurs dans le cadre d'une approche agroécologique.

Avant cette première initiative, en 2016, CERAI et AMAD avaient pour objectif d'aligner et de compléter les plans de développement communautaire de Ganki, Lexeiba et Nere Walo et de définir de manière plus approfondie les actions à mener dans le secteur de l'élevage de bétail. Nous avons élaboré, par l'intermédiaire d'un consultant, les plans de développement sectoriel des 3 communes de Djéwol, Ganki et Lexeiba. À la suite du diagnostic, les plans établissaient généralement que le secteur de l'élevage constituait un secteur prioritaire pour le développement économique du territoire de ces communes, ainsi que pour la globalité de la région de Gorgol et, en ce sens, le plan d'action devrait avoir pour objectif de:

- Optimiser le plan de production (taille du troupeau) et la productivité (production / nombre de têtes) avec les ressources les plus appropriées pour ce secteur.
- Fournir les meilleures conditions possibles pour soutenir le développement du secteur privé et des agro-éleveurs en vue d'un retrait des activités de l'État de transformation et de la création de conditions propices à la création d'organisations professionnelles (par exemple, des mini-laiteries associées à des groupes d'éleveurs, des exploitations familiales de petites volailles ou d'horticulture).

Ce projet est donc le prolongement de ces 8 années d'expérience d'AMAD et de CERAI au Gorgol dans le processus engagé, en lien direct avec les stratégies nationales, régionales et locales visant à promouvoir une croissance économique inclusive et durable. Les communes continuent de considérer AMAD et CERAI comme des alliés importants dans le développement de ces activités, à la fois dans l'aspect productif et dans celui du renforcement organisationnel et participatif.

Par conséquent, il est toujours nécessaire de poursuivre les actions qui aident à résoudre les problèmes diagnostiqués dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage, telles que celles initiées dans l'identification des inégalités et la promotion de l'égalité de genre. Il est

nécessaire d'avancer dans les recommandations des diagnostics dans le secteur du lait et des actions spécifiques au niveau international telles que la célébration du Forum du lait en Afrique de l'Ouest 2015 et des informations techniques sur le traitement du lait au niveau national.

Il est également nécessaire de mener les actions proposées dans les diagnostics pour caractériser les systèmes de céréales, de fourrages et de légumes, qui promeuvent l'association agriculture et élevage, avec des techniques respectueuses de l'environnement et qui s'inscrivent dans un cadre durable pour assurer la durabilité de l'exploitation des ressources naturelles, assurant la survie des populations tout en permettant d'organiser les détenteurs de droits, femmes et hommes travaillant dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage, et de les organiser en tant que détenteurs de responsabilités et d'obligations locales.

Dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage en tant que priorité dans la région, la production de l'agriculture et de l'élevage s'est révélée être un outil pour l'inclusion des femmes, même si de nombreux obstacles devaient encore être démolis. Grâce aux interventions menées dans le cadre de projets financés par l'AECID et la Ville de Saragosse dans les 5 communes proposées, la création de 5 OIE (Organisation Intégrale d'Élevage) constituée de 2 mini-laiteries (1 mini-laiterie dans la commune de Ganki et 1 dans la commune de Lexeiba) et 5 groupes d'éleveurs dans 5 localités (2 à Ganki, 1 à Lexeiba, 1 à Nere Walo et 1 à Djewol) composées d'un total de 272 personnes (dont 113 femmes, qui servent de base au renforcement prévu dans ce projet dans les 5 communes).

Bien que les activités aient constitué un grand progrès pour le développement économique participatif et inclusif des communes, la nécessité de consolider les groupes est apparue. Ce sont donc les OIE qui doivent être renforcés, avec la consolidation de leurs services productifs et leur lien avec les différents acteurs. D'autre part, pour promouvoir l'autonomie et le renforcement de l'activité agricole chez les femmes et les jeunes, nous nous sommes engagés à diversifier les activités, telles que l'aviculture et l'horticulture. En outre, ces activités doivent nécessairement être proches des maisons ou du village, afin que les femmes puissent continuer de subvenir à leurs besoins et soins de base quotidiens. En outre, les femmes seront responsables de la gestion des hangars pour l'alimentation animale liés ou non aux mini-laiteries existantes.

Enfin, il convient de noter que les actions envisagées dans ce projet sont le fruit de l'expérience des activités déjà menées par Cerai et AMAD dans la vallée du fleuve Sénégal, documentées dans des diagnostics et des études menés dans les communes d'action en concertation avec la population locale.

## Justification

En Mauritanie, bien que le pays ait souscrit la majorité des déclarations relatives aux droits de l'homme, environ 30% de sa population souffre de la faim, 42% de malnutrition (PAM, 2010), dont 75% vit en zone rurale. Cette situation est aggravée par un contexte général de pauvreté (occupe la position 157 IDH; PNUD 2016).

La Wilaya de Gorgol est l'une des régions les plus peuplées et la troisième plus touchée par la malnutrition, avec un indice MAG de 7,7%. Le taux d'insécurité alimentaire reste très élevé à 35,1% et stable depuis 2013 (FSPS, 2014).

Les causes de la pauvreté sont multidimensionnelles et affectent à la fois le manque d'accès à la nourriture, la santé et l'éducation. Aux fortes sécheresses récurrentes qui se sont produites depuis les années 1960, les causes structurelles sont ajoutées.

Le groupe le plus vulnérable vit en milieu rural (74% du total) et provient pour la plupart du secteur agricole (taux de pauvreté des chefs de famille d'agriculteurs de 59,4% et d'éleveurs de 41,8%).

La Mauritanie produit seulement 30% de la nourriture qu'elle consomme, et seulement 20% des terres potentiellement arables sont exploitées. Le secteur de l'agriculture et de l'élevage maintient les pratiques traditionnelles dépendantes des précipitations. Pendant la saison des pluies, on cultive principalement des céréales locales, du niébé et de la pastèque, ainsi que des légumes, mais les rendements obtenus sont très faibles, comme dans le cas de l'élevage (vente réduite). Près de 50% de la population est dépendante du revenu du secteur agricole, qui représente environ 30% du PIB (PNUD, 2015). Pourtant, 70% des produits céréaliers sont importés et le panier alimentaire de base provient principalement du marché. Plus de 80% des ménages pratiquent l'élevage, ce qui représente entre 30% et 80% de leurs sources de revenus, en fonction du degré de vulnérabilité (CFSVAPAM 2006 GRDR). Les ménages qui consomment du lait, de la viande et des légumineuses ont des indices de sécurité alimentaire acceptables (CSA-PAM 2014).

En période de sécheresse, 70% des maisons du Gorgol ont recours à des prêts alimentaires ou monétaires pour acheter de la nourriture. Les cultures dans la vallée du fleuve Sénégal a diminué au cours des 30 à 40 dernières années en raison des conditions de vie et de travail difficiles et du fort exode rural. Les difficultés d'accès au régime foncier, soumises à la combinaison du système souverain hérité du droit colonial et du droit soumis à la coutume, font que de nombreux ménages pauvres sont sans terre et incapables d'investir dans des activités agricoles.

La violation des droits montre différents indicateurs liés au droit à l'alimentation, au droit à la gestion des ressources naturelles, au droit à un environnement écologiquement durable, au droit d'améliorer les méthodes de production, de conservation et de distribution des aliments grâce à la pleine utilisation des connaissances techniques et scientifiques, droits sociaux et politiques pour la participation aux structures et associations communautaires.

Malgré leur poids dans la population rurale (50,7% dans le cas de la région du Gorgol), les femmes sont minoritaires dans le secteur de l'agroalimentaire ([www.ons.mr](http://www.ons.mr)). Il existe de grandes disparités entre les sexes accentuées par les rapports de pouvoir de domination des hommes sur les femmes, qui limitent leurs espaces de participation.

Par conséquent, l'accès à court terme des femmes à l'agriculture et à l'élevage est limité aux technologies traditionnelles de traitement des produits d'origine animale, mais elles n'ont pas la capacité de gérer et d'accéder à des équipements, des technologies et des sources d'énergie abordables et appropriés pour leur autonomisation économique et continuent à faire l'objet d'une discrimination de la part des hommes, qui les empêchent de progresser dans leurs processus organisationnels et participatifs.

Par ailleurs, la vulnérabilité de l'agroalimentaire en Mauritanie est précisément due à son mode de fonctionnement et à sa dépendance vis-à-vis des ressources naturelles, ainsi qu'au manque de capacités pour améliorer le fonctionnement des activités agroalimentaires.

La pression exercée sur les terres fertiles, d'une part par une agriculture pratiquant des techniques inappropriées qui entraînent une perte de biodiversité et de la fertilité des sols,

ainsi que des problèmes de surcharge du bétail liés à l'intensification des risques climatiques extrêmes est également une source d'autres conflits sociaux liés à l'accès aux ressources foncières.

Le déficit d'exploitation de l'élevage, le manque d'investissement dans les infrastructures et la gestion encore fragile du système d'agriculture entraînent une production très limitée de l'agriculture et de l'élevage, avec de faibles rendements et des prix bas amenant de faibles revenus et limitant la résilience et l'accès à la souveraineté alimentaire de cette population.

À cela s'ajoutent une faible participation, la faiblesse organisationnelle et le manque de professionnalisation des initiatives informelles des organisations de base présente dans les chaînes de valeur du secteur de l'agro-élevage (groupements d'intérêt économique (GIE), GIE des femmes des mini-laitières et OIE) tant quantitative que qualitative. Il est nécessaire de renforcer les capacités, l'accès à la formation technique et l'appui nécessaire pour que les bénéficiaires puissent exercer leurs rôles en tant qu'acteurs indépendants du développement rural, à la fois individuellement et au sein d'organisations. Ils font face à de nombreuses difficultés : manque de prise en compte de leurs demandes ou de leurs besoins dans la définition des politiques locales, difficultés organisationnelles internes, en particulier dans l'exercice du pouvoir, de la communication avec leurs membres.

En outre, le manque d'accès à la formation technique et à un accompagnement de qualité de la part des services décentralisés freine leur positionnement en tant qu'acteurs du secteur de l'agriculture et de l'élevage.

#### IV. PORTEE TEMPORELLE ET GEOGRAPHIQUE

Les enquêtes de la ligne de base seront réalisées sur trois phases pour une période de 7 jours chaque phase :

- 1) Première phase : mois d'octobre 2019.
- 2) Deuxième phase : mois de juin 2020.
- 3) Troisième phase : mois de juin 2021.

Les enquêtes seront réalisées dans chacune des cinq communes de la zone d'intervention : Ganki, Lexeiba, Néré Walo et Djéol et principalement dans les villages d'origine des OIEs : Agriss (Commune de Lexeiba) ; Ganki et Seyene Wouro Molo (Commune de Ganki) ; Néré Walo (Commune de Néré Walo), et Djéwol et Patakone (Commune de Djéwol).

#### V. TYPOLOGIE ET QUANTIFICATION DE LA POPULATION CIBLE

La population concernée par le projet est de 507 personnes, dont 273 femmes. Le projet est axé sur les détenteurs de responsabilités, soit 7 organisations (organisations avec lesquelles AMAD et CERAI travaillent depuis 2011) dans le secteur de l'agroalimentaire - 2 GIE de mini-laiteries (depuis 2011) et 5 OIE (depuis 2014) qui intègre 272 personnes (dont 113 femmes). Les membres des OIE renforceront leurs capacités techniques et organisationnelles dans le but d'améliorer la chaîne de valeur et la diversification productive dans leurs domaines d'action. Les améliorations proposées dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage sont destinées à la population Peul, peuple traditionnellement lié au lait et aux communautés agropastorales de la vallée du fleuve Sénégal qui ont tendance à être sédentaires.



En ce sens, 5 comités de femmes membres des OIE géreront 5 magasins d'aliment de bétail avec le soutien d'une organisation de premier plan dans le secteur de l'élevage et de l'élevage du pays (l'APLV-B) dans le but d'augmenter la production de lait et de viande des organisations. D'autre part, 60 jeunes femmes de 15 villages vont promouvoir l'amélioration de l'alimentation et des revenus de leurs familles grâce à la production de poulets de chair et de légumes.

140 jeunes agro-éleveurs répartis dans 5 municipalités amélioreront leurs connaissances en agroécologie et en élevage durable. 30 d'entre eux cultiveront 30 hectares d'espèces fourragères et de céréales en irrigation et échangeront des connaissances avec 10 anciens promoteurs de l'agroécologie formés par AMAD et CERAI dans les formations qui seront dispensées. 100 agro-éleveurs (membres et non-membres des OIE) amélioreront leurs connaissances en matière de santé et de nutrition animales et de gestion des pâturages. Ceux qui font preuve de plus de motivation échangeront des connaissances lors de 5 visites effectuées dans des zones d'intérêt de l'agro-sylvo-pastoralisme.

À travers la méthodologie paysans-à-paysans, s'articulera le travail de tous les producteurs hommes et femmes (472 personnes), avec pour objectif d'identifier les expériences réussies et de connaître les difficultés qu'ils rencontrent. Les comités communaux (employés des 5 municipalités de l'intervention), les délégations de terrain des ministères de l'Agriculture et de l'Élevage et les ONG du secteur agricole (GRDR, ECODEV et ACORD) soutiendront les OIE et l'équipe AMAD pour l'élaboration d'une feuille de route devant être présentée à Nouackchott.

Au total, 31107 détenteurs de droits bénéficieront de l'intervention grâce à la structuration de la chaîne de valeur, principalement du lait et de la viande, à la diffusion d'innovations et à l'incidence politique.

Les critères nécessaires ont été définis pour permettre une sélection des bénéficiaires la plus réussie possible et l'impact positif le plus important, à la fois directement auprès des personnes et des groupes susmentionnés, et indirectement auprès du reste de la population.

## VI. IDENTIFICATION D'ACTEURS ET PERSONNES RESSOURCES

### Critères générales de sélection de bénéficiaires du projet

#### a) Bénéficiaires des hangars

Prioritaires :

- Sexe (féminin)
- Disponibilité pour le travail
- 18 à 40 ans
- Capacité à travailler en équipe
- Motivation
- Résident dans le lieu du projet
- Femmes chefs de ménage à la recherche d'un emploi
- Situation de revenu particulièrement vulnérable
- Alphabétisation

Secondaires :

- Présence de femmes - dynamiques, leaders et ouverte au travail d'équipe, actives dans la communauté mais sans accumulation excessive de rôles.
- Expérience en gestion

- Expérience en marketing
- Niveau d'alphabétisation et de scolarité
- Facilité de communication

### **b) Critères de sélection des jeunes agro-éleveurs pour travailler sur des parcelles irriguées de céréales et de légumineuses**

#### Critères sociaux:

- Jeunes de moins de 35 ans
- Etre un producteur ou une productrice (ce sont généralement des hommes mais exceptionnellement il y a des femmes veuves ou divorcées qui auront la priorité). Si ce sont des hommes, ils doivent proposer une femme qui pourra faire partie de la ferme familiale
- Compétences en leadership et travail communautaire
- Volonté d'être accompagné dans la mise en œuvre de la ferme avec la conception agro-écologique
- Parcelle familiale dans les villages d'intervention, privilégiant les lieux/villages avec possibilité de bénéficier à plus d'un agriculteur en faisant la promotion de ses techniques.

#### Critères économiques:

- Avoir une parcelle bien en location, en transfert ou en propriété
- Volonté et capacité de participer/contribuer à l'équipement
- Ferme avec accès à l'eau d'irrigation de la rivière, non affectée par de fortes inondations et avec potentiel pour l'agriculture irriguée

#### Critères pour bénéficiaires des cycles de formation en gestion de l'élevage

- Jeunes leaders
- Femmes intéressées ayant un pouvoir de décision sur leur bétail
- avoir le pouvoir de décision en matière d'élevage
- être favorables à la fourniture d'informations sur leur système actuel de gestion du bétail
- disposer d'un cheptel d'au moins 20 vaches
- Etre stable dans la localité (semi-sédentarisme, transhumance cyclique autorisée)
- Se sentir motivé par l'activité et s'intéresser à l'échange d'informations avec d'autres agro-agriculteurs
- Être dynamiques et communicateurs et avoir la volonté de diffuser les techniques apprises dans leur communauté.
- Être actif dans la communauté mais sans accumulation excessive de fonctions

### **c) Critères de sélection des femmes bénéficiaires d'autres ressources productives (telles que l'horticulture et l'aviculture)**

#### Critères prioritaires :

- Sexe (féminin)
- Avec disponibilité pour le travail
- 18 à 50 ans
- Capacité à travailler en équipe
- Motivée
- Résident dans le lieu du projet
- Femmes chefs de ménage à la recherche d'un emploi
- Avec disponibilité d'espace près de la maison, pour potager ou poulailler.

#### Critères secondaires :

- Présence de femmes dynamiques, leaders et ouvertes au travail d'équipe, actives dans la communauté, mais sans accumulation excessive de rôles.
- Expérience en production horticole et/ou avicole
- Expérience en marketing
- Niveau d'alphabétisation et de scolarité

#### **d) Personnes ressources :**

Les chefs de villages et les notables de chaque village ou les enquêtes seront menés seront visités et contactés au préalable et le projet demandera son autorisation. Le résultat de l'étude de ligne de base sera partagé avec chaque Commune.

Les personnes ressources à participer directement dans l'étude de ligne de base seront :

- Les comités comunales
- Les maires
- Les techniciens responsables de la Délégation d'Agriculture et Elevage
- ONG du secteur d'agricole présentes à Gorgol (GRDR, ECODEV y ACORD- OXFAM)

### **Echantillonnage**

L'enquête de base se fera avec un échantillonnage aléatoire simple auquel sera appliqué un degré de précision de 5%.

## **VII. OBJECTIFS, RESULTATS ET INDICATEURS ATTEINTS**

L'enquête de base a pour objectifs généraux de :

- Caractériser les agro-éleveurs dans la zone d'intervention du projet et mettre en évidence leurs pratiques et stratégies
- Caractériser les femmes bénéficiaires dans la zone d'intervention ainsi que leurs ressources pour mettre en évidence leurs pratiques et stratégies en matière
- Renseigner les indicateurs du projet concernant les ménages de la zone d'intervention de manière générale (hors indicateurs d'activités suivis pour les bénéficiaires directs du projet)
- Mesurer l'évolution de la nutrition à travers la consommation de différents types d'aliments

Les principaux indicateurs sont :

- Le revenu annuel des femmes productrices (grâce aux produits horticoles, poulets, lait ou aliments pour animaux).
- La production de lait, viande, fourrage, cultures maraichères des agro-éleveurs
- Le volume journalier de production de lait transformé par les minilaiteries
- La consommation de viande de poulet dans les familles

- La production maraichère des hortultrices dans les jardins avec système californien d'irrigation
- La surface et la production fourragère des agro-éleveurs dans leurs parcelles en système californien d'irrigation
- Mise en œuvre de pratiques agroécologiques dans les parcelles

Les personnes ou organismes auprès desquelles l'enquête de la ligne de base sera faite sont :

- Les représentes et femmes membres des GIEs des minilaiteries de Ganki et Lexeiba
- Les femmes productrices de la zone d'intervention
- Les agro-éleveurs membres des OIEs de la zone d'intervention
- La population des villages d'intervention

Annexe 1. Cadre logique du projet

## VIII. APPROCHE METHODOLOGIQUE

La ligne de base en tant que recherche appliquée est réalisée dans le but de décrire la situation initiale et finale de la population cible du projet, ainsi que le contexte existant, afin de pouvoir comparer ces informations avec des mesures ultérieures, et ainsi évaluer objectivement l'ampleur des changements réalisés dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet. Par conséquent, une ligne de base est une forme de recherche visant à obtenir des critères de base pour l'évaluation de l'impact d'un projet et, en même temps, un instrument essentiel pour améliorer la gestion des connaissances et la prise de décision.

L'équipe technique AMAD, composée d'un chef de projet, d'un coordinateur des activités agricoles, d'une coordinatrice des activités de genre, assurera le suivi et la coordination des activités, avec le support technique de l'équipe CERAI (expatrié sur place au Gorgol et la coordinatrice du Maghreb et pays au siège).

D'autres membres du personnel d'AMAD, ainsi que de CERAI, seront chargés de tâches spécifiques, notamment une agronome experte en diagnostics agraires pour la validation de l'approche participative

La ligne de base s'effectuera selon les étapes suivantes:

1. Identification et sélection des variables liées aux objectifs de l'intervention
2. Conception des instruments de collecte de données: il s'agit de définir les instruments (questionnaires) permettant de collecter les données et de valider ceux-ci. L'utilisation de techniques mixtes pour déterminer les données qualitatives et quantitatives est prévu à travers l'application de questionnaires ciblés pour chaque groupe de bénéficiaires de la zone d'intervention.
3. Détermination de l'échantillon de la population auprès de qui les enquêtes seront effectuées.
4. Collecte des données: c'est lors de cette étape que sont appliquées les techniques sélectionnées et pendant laquelle l'équipe collecte les données sur le terrain dans les cinq communes de la zone d'intervention et suivant la méthode d'échantillonnage choisie

5. Traitement des données: une fois la phase de collecte de données terminée, une base de données contenant les informations collectées sur le terrain est préparée à l'aide des instruments définis pour cette phase
6. Analyse des données: L'information est organisée et analysée sur la base des indicateurs définis dans le cadre logique.
7. Rédaction et présentation du rapport de la ligne de base avec conclusions et recommandations

## IX. LIVRABLES ATTENDUS

Les enquêteurs devront rendre la base de données complète à la finalisation de chaque service d'enquête pour chaque étude de ligne de base.

Les livrables attendus pour chaque étude de ligne de base à compiler, rédiger, analyser et valider par l'équipe de CERAI/AMAD seront :

- Un rapport de la ligne de base
- Une matrice de résultats avec indicateurs objectivement vérifiables (IOV) révisés
- Une matrice de suivi et d'évaluation des indicateurs objectivement vérifiables (IOV)

### **Proposition pour le rapport final de la ligne de base :**

- Résumé
- Description et objectifs de la ligne de base
- Plan de travail
- Instruments utilisés à chaque étape du processus de la ligne de base
- Activités réalisées pendant la phase préparatoire
- Activités réalisées pendant la phase de collecte de données
- Traitement et analyse statistique des données
- Résultats de la ligne de base
- Commentaires sur les résultats de la ligne de base
- Conclusions
- Recommandations
- Annexes

## X. PLAN DE TRAVAIL

### Calendrier de travail (début du projet : 22 Juillet 2019) de la première phase :

L'étude de la ligne de base sera réalisée dans quatre phases :

- 1) Première phase : prévue pour le mois d'octobre 2019.

	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16
Elaboration des TdR																
Evaluation et validation de la conception méthodologique																
Identification et sélection des variables liées aux objectifs de l'intervention																
Conception des instruments de collecte de données et essais																
Collecte des données sur le terrain																
Analyses des données																
Rapport final																

- 2) Deuxième phase : mois de juin 2020.

- 3) Troisième phase : mois de juin 2021.

	Juin 2020				Juin 2021			
	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4
Collecte des données sur le terrain								
Analyses des données								
Rapport final								

## XI. BUDGET

Le budget prévu pour la réalisation de trois services externes de 4 enquêteurs pendant 7 jours tous les taxes et les frais compris à exception des déplacements:

ACTIVITÉS	Nº un	Unité	Coût un. Montant MRU	Coût total Montant MRU	Taux de change	Montant un. Euros	Montant Total Euros
<b>FRAIS SUPPORTÉS PAR LE PROJET</b>							
Deplacement aux communes, carburant + chauffeur	3	service	15,000.00	45,000.00	42.00	357.14	1,071.43
				<b>45,000.00</b>		<b>357.14</b>	<b>1,071.43</b>
<b>FRAIS À SUPPORTER PAR LA CONSULTATION</b>							
Rémunérations 4 enquêtrices/enquêteurs	3	service	17,500.00	52,500.00	42.00	416.67	1,250.00
Autres frais	3	service	6,500.00	19,500.00	42.00	154.76	464.29
<b>Service d'enqueteurs</b>				<b>72,000.00</b>		<b>571.43</b>	<b>1,714.29</b>
4 tablettes tactiles	4	unité	10000	40,000.00	42.00	250	1,000.00
<b>TOTAL</b>				<b>157,000.00</b>		<b>928.57</b>	<b>3,785.71</b>

## XII. PROFILE DE L'EQUIPE DE TRAVAIL

L'équipe technique d'AMAD et CERAI ainsi que quatre enquêtrices/enquêteurs externes se chargeront de la collecte des données sur le terrain auprès des ménages, des femmes et des agro-éleveurs, tandis que l'analyse et la systématisation sera effectuée principalement par l'expatrié de CERAI. Ce travail sera supervisé par la coordinatrice du Maghreb au siège, une agronome experte en diagnostics agraires pour la validation de l'approche participative et se fera toujours en coordination avec le directeur et le chef de projet d'AMAD. Les membres de l'équipe d'AMAD assureront un rôle de superviseur lors de la réalisation des enquêtes sur le terrain.

L'équipe d'AMAD, suite à plusieurs projets qui ont précédemment eu lieu dans la zone, connaît déjà les acteurs locaux, avec lesquels ils entretiennent une relation de confiance mutuelle ce qui est un aspect important pour pouvoir travailler avec les organisations autochtones et les autorités paysannes de la région.

**Enquêtrices/ enquêteurs externes:** quatre personnes. Dans l'équipe de travail à recruter, il y aura quatre personnes, il s'agit d'une équipe mixte avec deux femmes et deux hommes pour favoriser l'intégration du genre et faciliter le contact avec les femmes rurales.

Le choix des enquêtrices/ enquêteurs sera guidé par les critères suivants :

- Connaissance des zones à enquêter et du contexte locale des agro-éleveurs, femmes et acteurs locaux
- Avoir une expérience dans la collecte de données au sein des ménages et d'agro-éleveurs

- Etre entièrement disponible pendant toute la durée des enquêtes sur le terrain afin de ne pas arrêter le travail en cours de la recherche
- Compétence pour utiliser un outil informatique tel qu'une tablette numérique pour remplir les questionnaires
- Parler couramment le poular et le français
- Etre dynamique pour le travail de terrain

Une formation sera réalisée dans le but de communiquer l'objectif de la recherche entreprise aux enquêtrices/ enquêteurs, d'expliquer les outils de l'enquête (questionnaires) ainsi que les consignes à respecter sur le terrain afin de bien réaliser leurs tâches.

Il est prévu que les équipes d'enquête seront composées de la façon suivante:

Un chef d'équipe enquêteur / enquêtrice, chargé :

- o des questions logistiques ;
- o du contrôle de l'échantillon et de l'attribution du travail aux enquêtrices/ enquêteurs;

Trois enquêtrices/enquêteurs, chargés :

- o de l'enquête ménages et de l'enquête auprès des femmes, ménages et agro-éleveurs et personnes clés.

### XIII. PREMISSE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Il est attendu de l'équipe d'enquêteurs un comportement éthique et professionnel qui s'articule autour de :

**Anonymat et confidentialité** des personnes qui fournissent l'information.

**Responsabilité** : Les consultants responsables de la prestation de service devront garantir la qualité de ce dernier et être responsables du travail élaboré. La documentation élaborée durant l'assistance technique sera propriété du CERAI.

**Incidences/Incidents** : Dans le cas d'apparitions de problèmes durant la réalisation du travail, ceux-ci devront être communiqués immédiatement à la personne de référence de CERAI. Dans le cas où cela ne serai pas fait, l'existence de ces problèmes de pourra en aucun cas justifier la non obtention des résultats attendus et présentés dans les Termes de Références.

**Véracité de l'information** : Il correspond aux formateurs/consultants de garantir la véracité de l'information, il sera en dernière instance responsable de l'information présentée dans le rapport final. L'équipe de consultants devra assurer la qualité au cours des différentes étapes, au niveau technique, méthodologique, travail de terrain, dynamisation des formations et relations avec les participants.

**Remise des rapports** : En cas de retard pour la remise des rapports finaux ou de qualité manifestement inférieure aux prévisions faites avec CERAI, le rapport ne sera pas accepté jusqu'à ce que les corrections correspondantes soient faites.

**Auteurs et publication** : Les résultats, le matériel pédagogique et les autres documents élaborés à partir de l'assistance technique, une fois consolidés par AMAD/CERAI, sera



propriété de ces 2 entités et seulement ces dernières pourront utiliser le matériel résultant du travail de l'assistance technique pour sa reproduction et son usage privé, en nommant de façon systématique le contexte de réalisation et l'auteur.

#### XIV. PRESENTATION DES OFFRES

Le CERAI demande la soumission des CV des personnes qui remplissent les critères énoncés dans ces TdR avant **le 13 Septembre 2019**.

Le CERAI procédera à la sélection des CV reçus qui répondent aux critères demandés avant **le 20 septembre 2019** et seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour demander une offre technico-économique (avec détail du budget, tous frais compris) avant **le 27 septembre 2019**.

Les offres doivent respecter les caractéristiques suivantes :

- CV détaillé du consultant ou de l'équipe
- Offre économique (en tenant compte du budget maximum présenté dans ces termes de référence et en incluant les détails de toutes les dépenses - y compris les missions sur le terrain - et les taxes).

Les critères d'évaluation seront appliqués à l'offre technique et économique.

Toute cette documentation sera envoyée à Christophe Rodier, coordinateur du CERAI en Mauritanie : [christophe.rodier@cerai.org](mailto:christophe.rodier@cerai.org) et Arantxa Garcia, Coordinatrice du Maghreb au siège : [arantxa.garcia@cerai.org](mailto:arantxa.garcia@cerai.org)

Pour toute information complémentaire, contacter Christophe Rodier, tél. +222 49 40 33 31